



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°26 du 29 septembre 2022

Quelques averses cette fin de semaine puis retour de l'anticyclone la semaine prochaine avec un temps plus sec et des températures en hausse.

L'essentiel de la semaine

Poireau : pas de nouvelle piqûre de mineuse.
Salade : vigilance chenilles et mildiou sur certaines séries.
Chou, navet : vigilance noctuelles sur certaines parcelles.
Céleri, carotte, persil : des captures de la mouche de la carotte sur certains secteurs.



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
 FREDON NORMANDIE
 02.31.46.96.53
 marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
 CA 76
 02.35.59.47.50
 marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Table des matières

POIREAU : 2
SALADE : laitues diverses et frisées 4
CHOU et NAVET : 6
CAROTTE - CELERI - PERSIL : 8
« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent » 12

Sival TV by Réussir organise un webinaire le 11 octobre à 16h30 sur le thème des ravageurs émergents :



Sival TV by Réussir organise un webinaire le 11 octobre à 16h30 sur le thème des ravageurs émergents. Retransmise sur le site www.reussir.fr, cette table-ronde abordera la dynamique d'arrivée de ces nouveaux ravageurs sur le territoire français, les actions mises en place tant au niveau national que chez les producteurs, les impasses auxquelles font face les producteurs et les solutions d'avenir.

Trois spécialistes viendront témoigner de leurs travaux et expériences sur le sujet. Les participants sont invités poser toutes leurs questions aux trois intervenants.

WEBINAIRE AVEC

-  **Cécile SALPIN**
 Chambre d'agriculture Pays de la Loire
 Conseillère en productions légumières et animatrice régionale maraichage de la Surveillance biologique du territoire
-  **Sébastien BELIS**
 DRAAF Nouvelle-Aquitaine
 Chargé de mission Surveillance Biologique du Territoire/Écophyto/SORE
-  **Nicolas BOROWIEC**
 INRAE
 Responsable « lutte biologique par acclimatation »
-  **Maude LE CORRE**
 Publications agricoles
 Directrice de Publications

Toutes les infos :

<https://www.reussir.fr/webinaires-agricoles/comment-faire-face-aux-ravageurs-emergents>

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
 Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité



POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27	Val de Reuil	1 piégeage teigne	
76	Près de Rouen Vallée de Seine	2 parcelles	
14	Nord de Caen	1 parcelle	
50	Mt St Michel	5 parcelles	De 10 feuilles à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	6 parcelles dont 1 en AB	
	Lingreville Annoville	2 piégeages teigne en AB uniquement	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	6 parcelles	

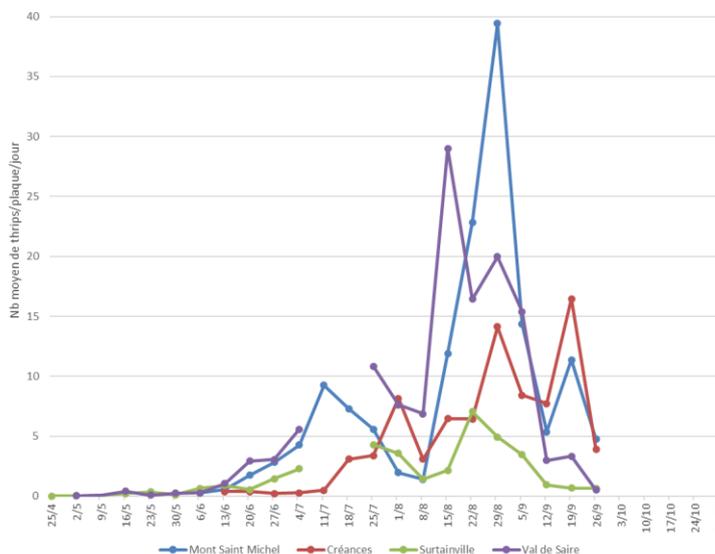
Thrips :

Observations : beaucoup d'eau dans les cornets lors des tournées ce début de semaine.

Secteurs		Evolution
Mont Saint Michel	Pas de données à cause de la pluie	/
Créances	Pas de données à cause de la pluie	/
Calvados	Présence de thrips sur 100% des plants.	=
Surtainville	Des thrips ont été observés sur 44% des plants en moyenne contre 64% la semaine dernière.	=
Val de Saire	Des thrips sont présents en moyenne sur 100% des plantes comme la semaine dernière.	=
Seine-Maritime	Des thrips sont présents sur 50 à 100% des plantes.	=

Relevé des pièges :

Suite aux averses, les captures de thrips sont en forte diminution sur l'ensemble des secteurs.

Moyenne des relevés hebdomadaire thrips 2022
Normandie

Evolution du risque : les fréquentes averses de cette semaine ont perturbé l'activité des thrips.

Afin de surveiller les infestations suite à ces précipitations, il convient d'**observer attentivement** vos parcelles dès le retour des conditions sèches notamment dans les parcelles où des populations sont installées. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

La pression reste présente sur poireaux d'automne et début d'hiver.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle **en fonction de la présence ou non de feuillage commercial**, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations : aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges : un seul papillon a été piégé cette semaine sur le secteur de Lingreville.

Teigne du poireau

Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39
50 - Lingreville	3	0	/	/	/	/	1
50 - Annoville	5	0	1	13	4	0	0
50 - Créances	0	0	0	0	0	0	0
50 - Val de Saire	0	0	1	0	1	0	0
50 - Surtainville	0	0	0	0	2	0	0
50 - La Haye Pesnel	0	0	0	0	0	0	0
27 - val de Reuil	/	9	97	31	4	0	0
76 - proche Rouen							0

Evolution du risque : les fréquentes averses et les températures en baisse n'ont pas été favorables au vol des adultes. Evolution à suivre lors du prochain bsv car les conditions annoncées pour la semaine prochaine seront plus favorables à leur activité. Le risque débute dès la présence de chenilles.

Mouche mineuse *Phytomyza gymnostoma* :

Aucune piqûre n'a été observée en parcelles et sur les ciboulettes cette semaine.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un filet anti-insectes (maille 0,8mm) durant les périodes de vol.

Il faut veiller à ce que le feuillage ne touche pas le filet.

L'élimination des résidus après récolte et éviter le compost.

La rotation des cultures car cette mineuse est inféodée aux *Allium* uniquement.

Pour en savoir plus : <https://ecophytopic.fr/abaa/piloter/mouche-mineuse-du-poireau>

Evolution du risque : avec l'arrêt des pluies, les conditions climatiques annoncées pour la semaine prochaine seront plus favorables à l'activité des mouches mineuses.

Observez attentivement vos parcelles, les piqûres devraient s'amplifier et se généraliser dans les semaines à venir.

Rouille :

Comme la semaine dernière, la présence de cette maladie est stable dans les secteurs de la Manche hormis dans deux parcelles AB où cette maladie est notée sur 80 à 100% des plantes.

Ces taches sont pour le moment situées sur le feuillage le plus âgé.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : l'humidité présente ainsi que les fortes rosées sont favorables à son développement. La pression est présente pour les variétés sensibles, soyez vigilants.

Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria/stemphylium :

Cette maladie présente essentiellement sur les feuilles âgées ne progresse pas dans les parcelles du val de Saire où elle observée dans toutes les parcelles sur 4 à 20% des plantes.

Dans les autres secteurs de la Manche, cette maladie est présente ponctuellement dans certaines parcelles.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque : cette maladie est favorisée par des températures comprises entre 12 et 34°C et par une forte humidité (pluie, irrigation). Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre.

SALADE : laitues diverses et frisées

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Mt St Michel	6 parcelles	De +14 feuilles/prépomaison à proche récolte
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	
14	Lingreville	1 parcelle en AB	
		6 parcelles	
76 - 27		3 parcelles	

Puceron :

La situation est hétérogène entre les parcelles.

- Surtainville : présence dans les deux parcelles sur 8 à 40% des plants.
- Val de Saire : des pucerons sont observés dans une parcelle sur 20% des plantes,
- Seine-Maritime : de petites colonies sont observées dans une parcelle sur 90% des laitues notées.



Pucerons aptères au cœur d'une laitue (Sileban)

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% des plantes occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne,

Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Les conditions climatiques sont favorables au développement des pucerons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et de vérifier l'installation de la faune auxiliaire.

Noctuelle gamma :

Observations :

Comme la semaine dernière, des chenilles sont observées sur la majorité des secteurs :

- Créances : des morsures et des chenilles ont été observées dans les deux parcelles sur 40% des plantes.
- Mont Saint Michel : présence de jeunes chenilles dans deux parcelles sur 4% des laitues.
- Val de Saire : des chenilles sont observées dans une parcelle sur 4% des plantes.
- Calvados : des chenilles sont notées dans deux parcelles sur 8% des laitues.

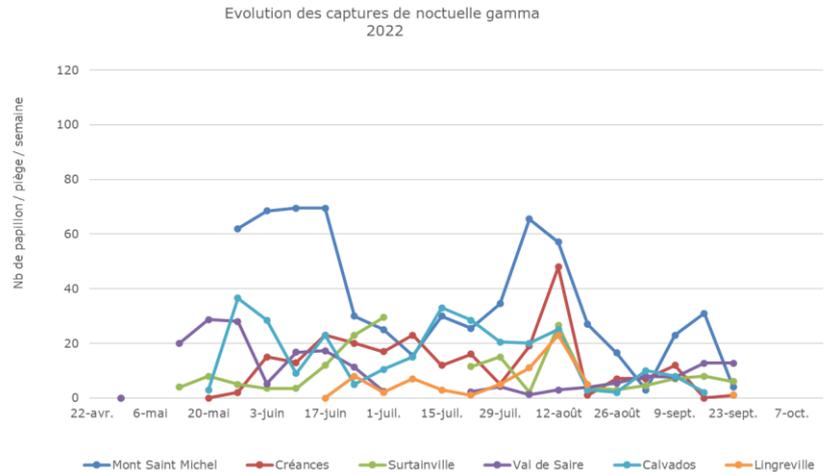
La présence de chenille est également constatée et signalée dans certaines séries de laitues 'Iceberg'. La chenille troue la feuille qui recouvre la pomme pour ensuite aller consommer l'intérieur de celle-ci.



Jeune chenille

Piégeage :

Cette semaine, les captures sont stables ou en recul selon les secteurs.

**Evolution du risque :**

Comme la semaine dernière, des chenilles sont observées dans la plupart des secteurs. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Avec l'arrêt des pluies, les conditions sont favorables au développement des chenilles.

Thrips :

Avec les fortes averses, aucun thrips n'a été observé dans les parcelles du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Suite aux précipitations, la pression devrait diminuer. Evolution à suivre avec les prochains relevés. **Observez vos parcelles** afin de repérer les premiers thrips, notamment sur les séries en début de pomaison et les laitues 'Iceberg'.

Mildiou :

Cette maladie est présente comme la semaine dernière en vallée de Seine sur 10% d'une parcelle et également dans une série de laitues romaines du val de Saire sur 20% des plantes.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de conditions humides, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Les conditions climatiques sont favorables à cette maladie. Evolution à suivre.

Bactériose :

Comme la semaine dernière, des symptômes de bactériose sont observés dans deux parcelles situées en vallée de Seine.

Pour en savoir plus : <http://ephytia.inra.fr/fr/C/5936/Salades-bacteries-foliaires>

Evolution du risque :

Pour la plupart des bactéries, leur évolution est toujours précédée et accompagnée de périodes humides, les conditions actuelles sont toujours favorables.

Pourritures basales : sclérotinia

La présence de sclérotinia est constatée dans une parcelle conduite en AB dans la Manche sur 80% des laitues.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Les averses actuelles sont favorables au développement de cette maladie qui est inféodée à la parcelle.

CHOU et NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		<i>2 parcelles de choux de Milan</i>	<i>De début</i>
14	Nord Caen	<i>4 parcelles cabus, brocolis et Milan</i>	<i>pommaison à</i>
	Surtainville	<i>1 parcelle de chou-fleur 1 parcelle de navet</i>	<i>récolte</i>
50	Val de Saire	<i>5 parcelles cabus et fleur 3 parcelles de navet</i>	<i>Navet : 4 feuilles à</i>
	Mont Saint Michel	<i>3 parcelles de navet</i>	<i>proche récolte</i>

Mouche du chou :

Aucune galerie n'a été observée.

nb moyen de mouche/piège/semaine	Semaine 35	Semaine 36	Semaine 37	Semaine 38	Semaine 39
Surtainville_chou	0	0	0	0	0,5
Surtainville_navet	0	0	0	0	0,5
Val de Saire_chou	0	0	0	0	0
Val de Saire_navet	0	0	0	0	0
Mont Saint Michel_navet	Mise en place pièges	0,5	3,5	0,66	0,33

Relevé des pièges :
Les captures sont très faibles.

Prophylaxie :

La pose d'un voile/voile anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Les filets de protection : https://www.ctifl.fr/ecophytopic/point_sur/PSMAFiletsprotection.pdf

Evolution du risque :

Suite aux fréquentes averses, l'activité est faible. Il convient tout de même de laisser bâcher les crucifères racines.

Pucerons verts et cendrés :

Quelques foyers de pucerons cendrés sont toujours observés dans deux parcelles de l'ex-Haute-Normandie sur 5 à 30% des choux de Milan et dans une parcelle de Surtainville sur 8% des choux fleurs.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles et annoncées restent favorables au développement des populations de pucerons. **Surveillez régulièrement** vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'action de la faune auxiliaire.

Aleurode :

La situation est plutôt stable avec des effectifs faibles.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables à leur développement.

Observez vos parcelles pour détecter une augmentation des populations.

Aleurodes sur chou (CA 76)

**Chenilles :**

Comme la semaine dernière, ce sont essentiellement de noctuelles qui sont présentes dans les parcelles du réseau.

- Vallée de Seine : présence dans les deux parcelles de chenilles de noctuelle sur 10 à 35% des choux de Milan.
- Val de Saire : présence dans deux parcelles sur 4% des choux.
- Calvados : des chenilles de noctuelles sont présentes dans une parcelle sur 4% des choux.

Chenille de noctuelle du chou

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles sont toujours favorables au développement des chenilles. **Observez attentivement** le feuillage et les inflorescences des choux d'automne.

Maladies foliaires :

Présence stable pour l'*alternaria* et la *Mycosphaerella*.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Pour *Mycosphaerella*, les variétés ont des sensibilités à cette maladie très variables.

Certaines variétés de choux-fleurs d'hiver et de printemps sont tolérantes ou moyennement sensibles.

Evolution du risque :

Evolution à suivre suite aux averses enregistrées cette semaine. En cas d'irrigation, il faut veiller à arroser le matin et à éviter les irrigations par aspersion sur les têtes.

Bactériose :

Cette maladie est présente dans trois parcelles du val de Saire sur 8 à 16% des plantes.

Prophylaxie :

Il existe des différences de sensibilité variétale.

Evolution du risque :

Des températures douces associées à l'irrigation et/ou aux pluies sont favorables à la dissémination et l'expression de cette bactérie.



Taches caractéristiques en V (Sileban)

Hernie des crucifères :

Comme la semaine dernière, des symptômes de hernie des crucifères *Plasmodiopara brassicae* sont observés dans une parcelle du val de Saire sur 12% des choux-fleurs.



Plants flétris ----->racines atrophiées de ces plants (Sileban)

Prophylaxie :

pH > 6, rallonger les rotations, éviter les CIPAN à base de crucifères (+ colza ou ses repousses). Nettoyer les outils entre 2 parcelles pour éviter la dispersion de la maladie.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions humides. Les précipitations orageuses sont favorables. Le risque est inféodé à la parcelle et à son taux d'inoculum.

CAROTTE - CELERI - PERSIL :

Suivi :

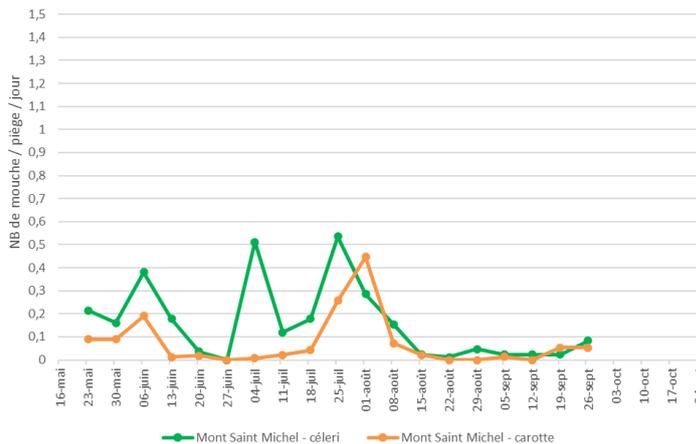
Département	Bassin	Culture	Parcelles suivies	Stade
14		<i>Persil</i>	1 parcelle	<i>Développement du feuillage ou de la rave pour les céleris,</i>
27	Vallée de Seine		1 parcelle	
76	Proche Rouen		1 parcelle	
50	Val de Saire		2 parcelles	
14		<i>Céleri rave</i>	2 parcelles	<i>Coupe en persil</i>
50	Mont Saint Michel		3 parcelles	
50	Lingreville		1 parcelle en AB	
76	Vallée de Seine		1 parcelle	
50	Val de Saire	<i>Céleri branche</i>	2 parcelles	<i>De grossissement à proche récolte pour les carottes.</i>
50	Surtainville		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	<i>Carotte</i>	5 parcelles	
50	Surtainville		2 parcelles	
50	Val de Saire		3 parcelles	
50	Créances		4 parcelles	
14			3 parcelles dont 1 AB	
27	Val de Reuil		1 parcelle en AB	

Mouche de la carotte :
Relevé des pièges :

- Secteur Mt St Michel :

Quelques captures sont enregistrées dans les parcelles de carottes et de céleris.

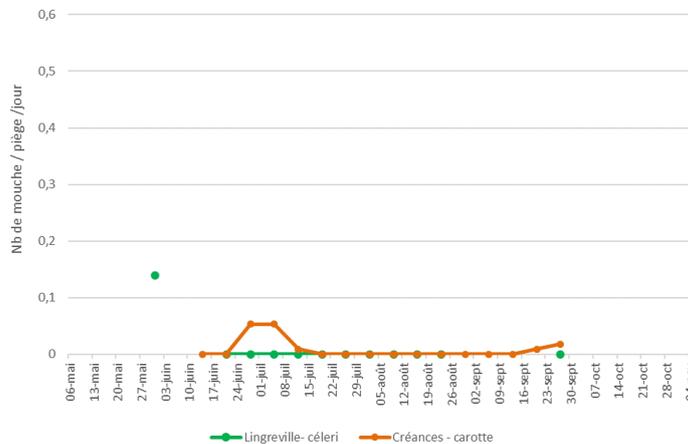
Evolution des captures de mouche de la carotte
 Mont Saint Michel - 2022



- Secteur Créances et Lingreville :

Quelques captures sont enregistrées dans les parcelles de carottes.

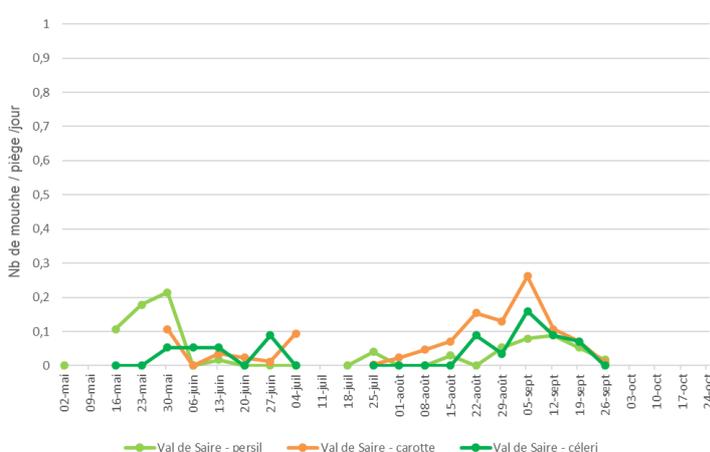
Evolution des captures de mouche de la carotte
 Créances et Lingreville - 2022



- Secteur Val de Saire :

Comme la semaine dernière, les captures sont en recul dans les parcelles de ce secteur. Evolution à suivre.

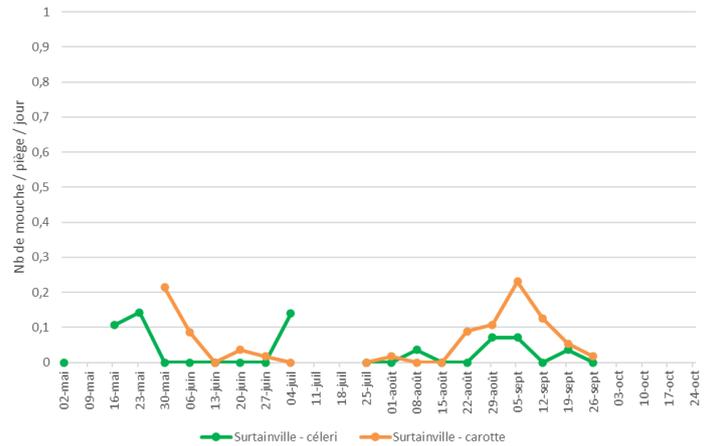
Evolution des captures de mouche de la carotte
 Val de Saire - 2022



Secteur Surtainville :

Les captures sont en recul dans les parcelles de ce secteur.

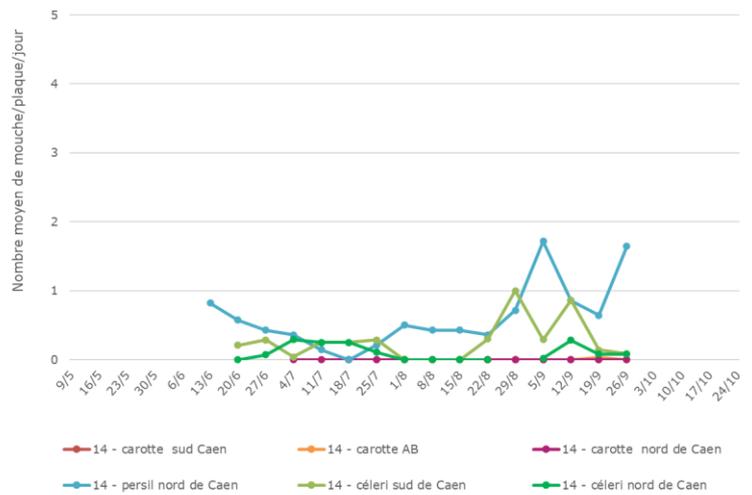
Moyenne des piégeages mouche de la carotte
Surtainville - 2022



- Secteur du Calvados :

Une augmentation des captures est observée dans la parcelle de persil, dans les autres parcelles du réseau les captures sont très faibles à nulle. Evolution à suivre.

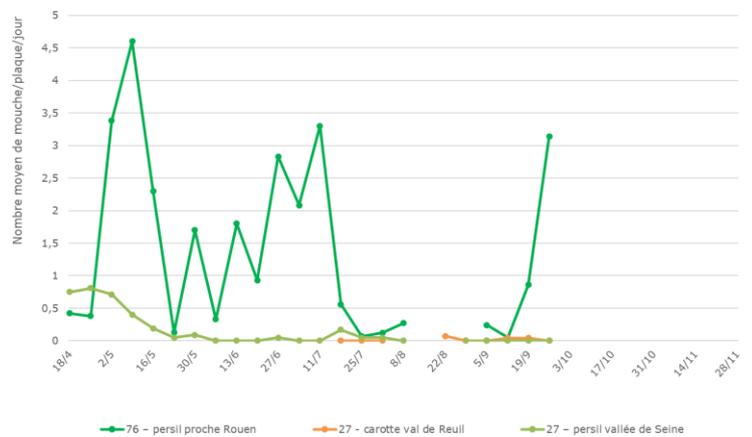
Evolution des captures de mouche de la carotte
Calvados 2022



- Secteur Eure et Seine-Maritime :

Comme la semaine dernière, les captures sont en augmentation dans la parcelle de persil près de Rouen.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Seine-Maritime et Eure - 2022



Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.

Prophylaxie :

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Evolution du risque :

Des captures sont observées sur certains secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Mouche du céleri :

Observations :

Aucune galerie récente n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Quelques captures ont été enregistrées près de Rouen dans la parcelle de persil.

Nuisibilité :

Voir BSV n°18.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-branche et persil : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Observez la présence ou l'absence de galeries sur le feuillage de vos céleris-branche et persil.

Septoriose :

Cette maladie est présente dans plusieurs parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides avec des températures optimales se situant entre 20 et 23°C. Les fortes rosées sont également favorables.

Pour les céleris raves près de la récolte, l'incidence de cette maladie est en général faible.

Tache de septoriose



Alternaria :

Cette maladie est présente ponctuellement dans des parcelles du département de la Manche et du Calvados.

Evolution du risque : A surveiller notamment sur les cultures à fort développement foliaire. L'irrigation est un facteur favorisant.

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.